AR CONTROLE DE LEGALITE : 066-216601401-20241205-D_2024_121-DE

en date du 13/12/2024 ; REFERENTES:ORIENTALES

COMMUNE DE PEZILLA-LA-RIVIERE EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N° 2024/121

Membres en exercice : 27 Membres présents : 16 Membres absents : 11

Dont membres représentés : 5

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq décembre à 18 h, les membres du conseil municipal de la commune de Pézilla-La-Rivière se sont réunis en mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BILLES, Maire.

<u>Sont présents</u>: Jean-Paul BILLES, Nathalie PIQUE, Jeanine VIDAL, Blaise FONS, Jean TELASCO, Françoise CAMPREDON, Catherine MIFFRE, Joël PACULL, Pascale PUY, Liliane HOSTALLIER-SARDA, Yannick COSTA, Chrystelle CARLOS, Pascal-Henri BASSET, Corinne ROLLAND-MCKENZIE, Laurence BARBERA, Jean-Pascal GARDELLE. <u>Absents excusés ayant donné pouvoir</u>: Guy PALOFFIS (pouvoir donné à Jean-Paul BILLES), Carine DEVOYON (Pouvoir à Laurence BARBERA), Karine CAROLA (Pouvoir à Joël PACULL), Yves ESCAPE (Pouvoir à Jeannine VIDAL), Laurent FOURMOND (Pouvoir à Yannick COSTA).

<u>Absents excusés</u>: Evelyne SARRAZIN, Nicolas OLIVE, Marc BILLES, Xavier ROCA, Léocadie MENDEZ Christian FALZON.

<u>Secrétaire de séance</u> : Yannick COSTA. <u>Date de la convocation</u> : 29/11/2024

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

RAPPORTEUR: Jean-Paul BILLES

M. le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y aurait lieu de mettre à jour le tableau des effectifs du personnel communal afin d'intégrer les éléments suivants :

- 1 poste d'ATSEM principal 2^{ème} classe sur un temps de travail de 28/35^{ème} afin de stagiairiser Mme FILLIATRE Ingrid après obtention du concours attenant.
- 1 poste d'adjoint du patrimoine 2^{ème} classe sur un temps de travail de 35/35^{ème} afin d'augmenter le temps de travail de Manon Mestres suite au départ en retraite de Laurence BADIA.
- 1 poste d'adjoint du patrimoine sur un temps de travail de 23/35^{ème} pour compléter le remplacement du poste de Mme Laurence BADIA.
- 1 poste d'assistant de conservation du patrimoine principal 2ème classe de 35/35ème suite à l'avancement de grade en date du 01/01/2025 de Mme ASTRUC Camille

Il demande à l'assemblée de bien vouloir délibérer sur les changements proposés.

AR CONTROLE DE LEGALITE : 066-216601401-20241205-D_2024_121-DE en date du 13/12/2024 ; REFERENCE ACTE : D_2024_121

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

▶ **APPPROUVE** la modification du tableau des effectifs du personnel communal ci-annexé :

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Pour extrait conforme au registre des délibérations,

LE MAIRE,

Jean-Paul BILLES

Transmis en Préfecture le : Affiché le :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier — Espace Pitot — 6 Rue Pitot — 34 063 Montpellier cedex 02 dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat et de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <u>www.telerecours.fr</u>. Elle peut également faire l'objet, dans le même délai, d'un recours gracieux ou hiérarchique.

AR CONTROLE DE LEGALITE : 066-216601401-20241205-D_2024_121-DE

en date du 13/TABLEAURDESEMPLOIS ET2DES EFFECTIFS DE LA COMMUNE DE PEZILLA LA RIVIERE

EMPLOIS										
EMPLOI/ POSTE / GRADE	Personnel Permanent / Titulaire ou Stagiaire	Personnel Contractuel / Non titulaire		Temps de travail hebdomadaire de l'emploi créé en heures		Nombre de	Emploi			
		Saisonniers	Autres (Remplacement, Accroissement activités)	тс	TNC	postes	pourvu			
	FILIERE ADMINISTRATIVE									
Emploi fonctionnel	T		1							
Directeur Général				35		1	1			
des Services				33		1	1			
Attaché Principal	Т			35		1	1			
Attaché				35		2	0			
Rédacteur principal 1ère classe	Т			35		1	1			
Rédacteur principal 2ème classe	Т			35		2	1			
Rédacteur				35		2	0			
Rédacteur			0	35		2	0			
Adjoint Administratif Principal de 1ère classe	Т			35		3	3			
Adjoint Administratif Principal de 2ème classe	Т			35		4	2			
Adjoint Administratif	Т			35		3	1			
Adjoint Administratif			1	35		1	1			
Adjoint Administratif		0		35		1	0			
		FILI	ERE ANIMAT	ION						
Adjoint Animation Principal de 1ère classe	Т			35		1	1			
Adjoint Animation Principal de 2ème classe				35		2	0			
Adjoint Animation	Т			35		2	1			
Adjoint Animation			0	35		1	0			
Adjoint Animation		0		35		3	0			
Adjoint Animation			5		25	5	5			
Adjoint Animation			1		20	2	1			
FILIERE CULTURELLE										
Assistant territorial de conservation du patrimoine principal 2ème classe	т			35		1	0			
Assistant territorial de conservation du patrimoine	Т			35		1	1			

	E DE LEGALIT				4_121-DE		
en date du	13/12/2024	; REFERENCE	ACTE : D_	2024_121			
Adjoint du patrimoine 2 ème classe	т			35		1	0
Adjoint du patrimoine 2 ème classe	Т				32	1	1
Adjoint du patrimoine	Т				28	1	1
Adjoint du patrimoine	Т				23	1	0
patimonic		FILIER	E MEDICO SC	CIALE			
Agent Territorial							
Spécialisé Ecole Maternelle principal 1ère classe				35		2	0
ATSEM principal 2ème classe	Т			35		1	1
ATSEM principal 2ème classe	S			28		1	0
		FI	LIERE POLIC	E			
Brigadier-Chef Principal PM	Т			35		2	2
Brigadier PM				35		1	0
		FIL	IERE SPORTI	:VE			
Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives principal 2ème classe	Т			35		1	1
		FILI	ERE TECHNIC	QUE			
Technicien				35		1	0
Agent de Maîtrise principal	Т			35		5	4
Agent de Maîtrise	Т			35		2	2
Agent de Maîtrise	Т				30	1	1
Adjoint technique principal 1ère classe	Т			35		4	3
Adjoint technique principal 1ère classe					30	1	0
Adjoint technique principal 2ème classe	Т			35		8	1
Adjoint technique	Т			35		5	4
Adjoint technique			3	35		3	3
Adjoint technique		0		35		6	0
Adjoint technique			0		20	2	0
Adjoint technique			0		6 8	1	1
Adjoint technique Adjoint technique			1		17,5	1	1
, ajonic cecinique			-		17,3	_	_

AR CONTROLE DE LEGALITE : 066-216601401-20241205-D_2024_121-DE

AR CONTROLL	E DE TEGATII	E . 000 ZIC	7001401 202	71203 D_202	7_121 DE		
en date du	13/12/2024	; REFERENCE	ACTE : D_	2024_121			
Adjoint technique			1		18	1	1
Adjoint technique			2		22	2	2
Adjoint technique			3		20	8	3
Adjoint technique			1		25	2	1
Adjoint technique			2		30	2	2